

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 FEVRIER 2013**

Délibération
n° 2013.02. 28.B

**Contrat Local
Initiatives Climat :
demande de
subvention pour le
poste de chargé de
mission CLIC**

LE QUATORZE FEVRIER DEUX MILLE TREIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 février 2013**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Michel BRONCY, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 FEVRIER 2013**DELIBERATION
N° 2013.02. 28.B**

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT****CONTRAT LOCAL INITIATIVES CLIMAT : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE POSTE DE CHARGE DE MISSION CLIC**

L'accord de partenariat établi entre le GrandAngoulême, la région Poitou-Charentes et l'ADEME prévoit le financement d'un poste de chargé de mission à hauteur de 50 % à renouveler à chaque début d'année du contrat.

Pour 2013, le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges	45 000 €	GrandAngoulême : 46,09 % assiette 46 000 €	21 200 €
Frais de formation	1 000 €	ADEME / Région : 50 % sur assiette de 45000 €	22 500 €
		Europe (Animation Programme Européen CLIMATLANTIC) :5 % assiette 46 000 €	2 300 €
Total	46 000 €	Total	46 000 €

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie et construction du 22 janvier 2013,

Je vous propose :

D'ADOPTER le plan de financement du poste de chargé de mission CLIC,

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les subventions dans le cadre du CLIC 2, notamment auprès de l'Ademe et la Région Poitou-Charentes dans le cadre du FREE pour le financement du poste de chargé de mission.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19 février 2013

Affiché le :

19 février 2013